

# CHANTELOUP-EN-BRIE et alentours (77)

Honoraires en € TTC (TVA 20%) à partir du 01/01/2019



KUBIMMO

Bien vu, bien vendu.



## Transaction <sup>1</sup>

- **4 % TTC** sur le prix de vente en mandat exclusif - charge vendeur
- **4,25 % TTC** sur le prix de vente en mandat semi-exclusif - charge vendeur
- **4,5 % TTC** sur le prix de vente en mandat simple - charge vendeur

Pour tous biens affichés en dessous de **200 000 €**:

- **8 000 € TTC** en mandat exclusif au taux de TVA en vigueur
- **8 500 € TTC** en mandat semi-exclusif au taux de TVA en vigueur
- **9 000 € TTC** en mandat simple au taux de TVA en vigueur
- Interagences : L'agence est rémunérée par l'agence mandatée par le vendeur (rétrocession d'honoraires)



## Location (à la charge du locataire)

Visites, constitution du dossier du candidat, rédaction du bail

- **10 € TTC** par m<sup>2</sup> de surface habitable en zone tendue
- **12 € TTC** par m<sup>2</sup> de surface habitable en zone très tendue
- Établissement d'état des lieux d'entrée : **3 € TTC** par m<sup>2</sup> de surface habitable



## Location (à la charge du propriétaire)

Les honoraires facturés aux propriétaires seront à minima équivalents à ceux incombant au locataire tel que vu ci-dessus.

Règlement : nos honoraires sont dus à la réalisation de l'acte authentique de vente ou le jour de la signature du bail de location et directement payés contre remise d'une facture d'honoraires dûment libellée au débiteur. L'agence immobilière KUBIMMO ne reçoit ni ne détient d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.



## Professionnel (à la charge du locataire et du bailleur)

Les honoraires incombent au locataire et au bailleur

- Loyer mensuel en dessous de **1 000 € HT** : **2 mois de loyer HT**
- Loyer mensuel au-dessus de **1 000 € HT** : **13% du loyer HT annuel**
- Rédaction de bail commercial ou professionnel : **300€**

<sup>1</sup> N°CPI Transaction : 7701 2017 000 022 876 - SAS REAL ST au capital de 3.000€ - RCS Meaux RCS 833 128 986 - APE 6831Z

# NEAUPHLE LE CHATEAU et alentours (78)

Honoraires en € TTC (TVA 20%) à partir du 01/03/2019



**KUBIMMO**  
Bien vu, bien vendu.



## Transaction <sup>2</sup>

- **3,5 % TTC** sur le prix de vente en mandat exclusif - charge acquéreur
- **4 % TTC** sur le prix de vente en mandat simple - charge acquéreur

Biens affichés en dessous de 149 999 € : **6 500 € TTC**

Biens affichés de 150 000 à 199 999 € :

**7 000 € TTC** en mandat exclusif au taux de TVA en vigueur

**8 000 € TTC** en mandat simple au taux de TVA en vigueur

Inter-agences : L'agence est rémunérée par l'agence mandatée par le vendeur (rétrocession d'honoraires).



## Location (à la charge du locataire)

Visites, constitution du dossier du candidat, rédaction du bail.

- **10 € TTC** par m<sup>2</sup> de surface habitable en zone tendue
- **12 € TTC** par m<sup>2</sup> de surface habitable en zone très tendue
- Établissement d'état des lieux d'entrée : **3 € TTC** par m<sup>2</sup> de surface habitable



## Location (à la charge du propriétaire)

Les honoraires facturés aux propriétaires seront à minima équivalents à ceux incombant au locataire tel que vu ci-dessus. Règlement : nos honoraires sont dus à la réalisation de l'acte authentique de vente ou le jour de la signature du bail de location et payés contre remise d'une facture d'honoraires dûment libellée au débiteur. L'agence KUBIMMO ne reçoit ni ne détient d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission



## Professionnel (à la charge du locataire et du bailleur)

Les honoraires incombent au locataire et au bailleur

- Loyer mensuel en dessous de **1 000 € HT** : **2 mois de loyer HT**
- Loyer mensuel au-dessus de **1 000 € HT** : **13% du loyer HT annuel**
- Rédaction de bail commercial ou professionnel : **300€**

# VILLENES SUR SEINE ET ALENTOURS (78)

Honoraires en € TTC (TVA 20%) à partir du 01/03/2019



KUBIMMO  
Bien vu, bien vendu.



## Transaction <sup>3</sup>

- **3,5 % TTC** sur le prix de vente en mandat exclusif - charge vendeur
- **4 % TTC** sur le prix de vente en mandat simple - charge vendeur

Pour tous biens affichés en dessous de **190 000 €** :

- **7000 € TTC** en mandat exclusif au taux de TVA en vigueur
- **8 000 € TTC** en mandat simple au taux de TVA en vigueur en mandat simple au taux de TVA en vigueur
- Interagences : L'agence est rémunérée par l'agence mandatée par le vendeur (rétrocession d'honoraire:



## Location (à la charge du locataire)

Visites, constitution du dossier du candidat, rédaction du bail

- **10 € TTC** par m<sup>2</sup> de surface habitable en zone tendue
- **12 € TTC** par m<sup>2</sup> de surface habitable en zone très tendue
- Établissement d'état des lieux d'entrée : **3 € TTC** par m<sup>2</sup> de surface habitable



## Location (à la charge du propriétaire)

Les honoraires facturés aux propriétaires seront à minima équivalents à ceux incombant au locataire tel que vu ci-dessus. Règlement : nos honoraires sont dus à la réalisation de l'acte authentique de vente ou le jour de la signature du bail de location et payés contre remise d'une facture d'honoraires dûment libellée au débiteur. L'agence KUBIMMO ne reçoit ni ne détient d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.



## Professionnel (à la charge du locataire et du bailleur)

Les honoraires incombent au locataire et au bailleur

- Loyer mensuel en dessous de **1 000 € HT** : **2 mois de loyer HT**
- Loyer mensuel au-dessus de **1 000 € HT** : **13% du loyer HT annuel**
- Rédaction de bail commercial ou professionnel : **300€**

<sup>3</sup> N°CPI Transaction : 7801 2019 000 039 371 - SAS CESAIRE G IMMOBILIER capital de 5.000€ - RCS Versailles RCS 843 221 367 - APE 6831Z